



Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement

Distr.
LIMITEE

TD/B/WG.2/L.1
19 novembre 1992

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Groupe de travail spécial sur
l'efficacité commerciale
Première session
Genève, 16 novembre 1992
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

PROJET DE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL SUR
L'EFFICACITE COMMERCIALE SUR SA PREMIERE SESSION

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 16 au 20 novembre 1992

Rapporteur : M. A. Brahime (Maroc)

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphes</u>
Introduction	1 - 4
I. Etablissement du programme de travail du Groupe de travail	5 - 6
II. Questions d'organisation	7 - 11
<u>Annexe</u>	
Participation	

INTRODUCTION

1. La première session du Groupe de travail spécial sur l'efficacité commerciale, créé en application du paragraphe 79 de l'Engagement de Carthagène, s'est déroulée au Palais des Nations, à Genève, du 16 au 20 novembre 1992. Pendant la session, le Groupe a tenu ... séances 1/.

Déclarations liminaires

2. Le Président a attiré l'attention sur le fait que deux types de forces - mondiales et institutionnelles - s'étaient conjuguées pour offrir une occasion sans précédent dans le domaine de l'efficacité commerciale. A l'échelle mondiale, on percevait les signes de la fin de la récession, l'ajustement structurel commençait à porter ses fruits et le rythme des échanges et de l'investissement s'accélérait. La valeur du commerce était passée de 61 milliards de dollars E.-U. en 1950 à près de 3,5 billions de dollars en 1990, ce qui avait eu un effet positif sur le développement. L'importance croissante des investissements étrangers directs, des sociétés transnationales, du rôle des investisseurs sur les marchés internationaux de capitaux et du volume brut des échanges montrait que l'internationalisation était déjà une réalité. Il fallait trouver les moyens de permettre aux petits et moyens exportateurs d'exploiter pleinement les débouchés offerts par les marchés mondiaux. Sur le plan institutionnel, la CNUCED, revitalisée, était animée d'un nouvel esprit de coopération pour le développement. L'Engagement de Carthagène, fruit de la huitième session de la Conférence, témoignait non seulement d'une volonté de défendre certains idéaux, mais encore des nouvelles possibilités de coopération offertes par les changements politiques, sociaux et économiques dans le monde. Le programme de travail qui serait élaboré par le Groupe de travail pendant la session devait viser à renforcer les capacités commerciales des pays, car l'efficacité commerciale était indispensable pour faire démarrer la croissance économique. A cet égard, les techniques permettant les échanges informatisés dans le domaine commercial et administratif évoluaient dans l'intérêt des entreprises de tous les pays.

1/ Pour le mandat du Groupe, voir la décision 398 (XXXVIII) du Conseil du commerce et du développement, section C.

En répandant l'usage de ces techniques, la CNUCED pouvait grandement aider ses membres à accéder aux marchés, accroître leur compétitivité à l'échelle internationale et promouvoir le transfert de technologie. Le Groupe de travail avait une triple tâche : a) arrêter un programme de travail ou un plan d'action; b) mettre en oeuvre des mesures visant à créer un réseau mondial de centres pour le commerce; et c) entreprendre les préparatifs d'un colloque international sur l'efficacité commerciale, qui se tiendrait à l'automne de 1994. Ce colloque permettrait au Groupe de faire profiter tous les pays des connaissances et de l'expérience acquises.

3. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a souligné l'importance de la présence d'experts ainsi que des représentants des milieux universitaires et du secteur privé à la session, qui attestait la mise en oeuvre de nouvelles méthodes de travail prometteuses. Il a indiqué que le Groupe était bien décidé à coopérer étroitement et fructueusement avec d'autres organes des Nations Unies, citant à cet égard la collaboration avec le Groupe de travail 4 de la Commission économique pour l'Europe, qui était l'un des piliers de l'efficacité commerciale, ainsi que la réunion commune organisée avec le Centre du commerce international, qui devait se tenir pendant la session. Les courants d'échanges étaient caractérisés par une internationalisation croissante, la conclusion d'alliances stratégiques entre entreprises et la création de réseaux d'information mondiaux. Dans ce contexte, la communauté internationale devait veiller à ce que les entreprises de chaque pays puissent participer pleinement au commerce international, en tant qu'instrument de développement et de transition en vue de l'instauration d'une économie mondiale ouverte. A cette fin, la CNUCED proposait de prendre des mesures pour réduire le coût des transactions commerciales de 75 milliards de dollars par an jusqu'en l'an 2000, créer de nouvelles liaisons commerciales et intégrer les petites et moyennes entreprises aux échanges mondiaux. Ces objectifs ne sauraient être atteints sans le soutien actif du secteur privé, qui détenait la clé de la revitalisation des échanges internationaux. Pendant la session, des représentants d'entreprises privées seraient appelés à décrire les solutions qu'ils proposaient. Le colloque international sur l'efficacité commerciale, qui devait se tenir en 1994, offrirait une occasion exceptionnelle d'étudier les moyens de rendre le commerce international plus efficace, ainsi que d'évaluer les modèles ou directives propres à favoriser l'intégration des pays en développement, des économies en transition et

des PME du monde entier au processus de développement. La tâche immédiate du Groupe était cependant d'élaborer un programme de travail. Il lui fallait aussi établir un ordre du jour pour sa deuxième session, étudier la possibilité de créer des groupes d'experts chargés de questions particulières, et préparer le colloque de 1994.

4. Le Chef du Programme spécial pour l'efficacité commerciale a exposé les deux grands objectifs du programme : premièrement, réduire le coût des transactions et, deuxièmement, accroître la participation au commerce international. L'exploitation des progrès de l'informatique était un des moyens d'y parvenir. Le colloque sur l'efficacité commerciale constituerait le temps fort des travaux effectués par la CNUCED dans le domaine de l'efficacité commerciale, par l'intermédiaire du Groupe de travail spécial et des centres pour le commerce. Les activités du Groupe de travail 4 (WP.4) de la Commission économique pour l'Europe concernant la facilitation du commerce et l'échange de données informatisé (EDI), et celles du Centre du commerce international concernant la promotion des échanges revêtaient notamment une importance particulière pour le Groupe. Le Groupe de travail devrait s'employer principalement à favoriser l'échange de données d'expérience entre les participants, à définir les domaines où les travaux d'autres organes pourraient être utilement complétés, et à mobiliser des compétences dans les secteurs correspondants.

Chapitre I

ETABLISSEMENT DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE DE TRAVAIL

(Point 3 de l'ordre du jour)

5. Pour l'examen de ce point, le Groupe de travail spécial était saisi du document suivant :

"Questions à examiner et calendrier : note du secrétariat de la CNUCED"
(TD/B/WG.2/2)

6. A sa lère séance plénière, le 16 novembre 1992, le Groupe de travail spécial a décidé d'examiner le point 3 de l'ordre du jour en séances informelles.

[à compléter]

Chapitre II

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la session

7. La première session du Groupe de travail spécial a été ouverte le 16 novembre 1992 par le Secrétaire général adjoint de la CNUCED.

B. Election du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

8. A sa lère séance plénière, le 16 novembre 1992, le Groupe de travail spécial a élu le Bureau ci-après :

Président : Mme E. Shelton (Etats-Unis d'Amérique)

Vice-présidents : M. A.-R. Al Sohaibani (Arabie saoudite)

M. E. Dreyfous (France)

M. M. Kisiri (République-Unie de Tanzanie)

M. A. Moschini (Argentine)

M. A. Filippov (Fédération de Russie)

Rapporteur : M. A. Brahime (Maroc)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

9. Le porte-parole de la Communauté économique européenne (Royaume-Uni) et le représentant de la Fédération de Russie se sont inquiétés de ce que l'organisation des travaux proposée par le secrétariat ne permette pas au Groupe de travail d'examiner son programme de travail avant les tout derniers jours de la session.

10. Le Président a proposé que le Groupe de travail essaie de suivre l'organisation des travaux suggérée, en la modifiant, si nécessaire, au cours de la session.

11. A sa lère séance plénière, le 16 novembre 1992, le Groupe de travail spécial a adopté son ordre du jour provisoire (TD/B/WG.2/1), qui se lisait comme suit :

1. Election du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Etablissement du programme de travail du Groupe de travail
4. Ordre du jour provisoire de la deuxième session du Groupe de travail
5. Questions diverses
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil.

D. Ordre du jour provisoire de la deuxième session du Groupe de travail

(Point 4 de l'ordre du jour)

[à compléter]

E. Questions diverses

(Point 5 de l'ordre du jour)

[à compléter selon qu'il conviendra]

F. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil

(Point 6 de l'ordre du jour)

[à compléter]

Annexe

Participation

[à compléter]
